

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 1421

présenté par  
M. Bothorel  
-----

**ARTICLE 16 QUATER**

I. – Supprimer l'avant-dernière phrase de l'alinéa 2.

II. – En conséquence, compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Le premier alinéa du présent VI est également applicable aux concessions installées sur le Rhin. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.